

**Compte rendu de la CAP locale 2 du 24 octobre 2019**  
**Liste d'aptitude 2020**

Deux déclarations liminaires ont été lues en préambule, l'une par les représentants de Solidaires Finances Publiques, l'autre par les représentants de Force Ouvrière.

Le Procès Verbal de CAPL n°2 du 4 juillet 2019 portant sur le mouvement local d'affectation des agents de catégorie B au 1<sup>er</sup> septembre 2019 a été approuvé.

Avant la CAPL il y avait 14 candidats dont 1 classé « Excellent », 5 classés « Très bon » et 8 classés « A revoir ».

Les débats ont permis d'améliorer le classement de 4 candidats.

À l'issue de la CAPL, il y a 4 dossiers classés « Excellent », 3 classés « Très bon » et 7 classés « A revoir ».

Il ressort des débats, que les critères de sélection sont axés sur :

- l'aptitude à exercer les fonctions du corps supérieur (aptitude confirmée nécessaire)
- un parcours diversifié
- une capacité d'encadrement
- des appréciations littérales très élogieuses (Restez vigilants !)
- montrer sa motivation en préparant également le concours

**Nous vous conseillons de ne pas hésiter à faire un recours hiérarchique sur votre Compte Rendu d'Entretien d'Évaluation si nécessaire.**

En question diverses, nous avons abordé l'affectation des contrôleurs stagiaires affectés dans notre département en mai à l'issue de leur scolarité qui a débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

Nous avons demandé la tenue d'une CAPL de première affectation dans les meilleurs délais. Toutefois la DDFIP a décidé de se conformer aux directives de la DG et il nous a été répondu que le dispositif d'affectation des contrôleurs stagiaires prévoyait que le mouvement local, non soumis à CAPL, serait fait en fonction des vœux des stagiaires, classés en fonction de leur rang de réussite au concours.

Leurs affectations nous ont été communiquées en séance et nous avons pu constater que le rang de classement des contrôleurs stagiaires a été respecté eu égard aux fiches de souhaits émises.

Ils sont au nombre de 5 dont 4 sont affectés en gestion des comptes publics dans la RAN d'Angoulême : 1 à la trésorerie du centre Hospitalier, 1 à la trésorerie de Chalais, 1 à la trésorerie de Montbron, 1 à la trésorerie de Rouillac. Le 5<sup>e</sup> contrôleur stagiaire est affecté en fiscalité personnelle au SIP de Ruffec.

Les élus Solidaires Finances Publiques présents à cette CAPLocale :

Patrick FARGHEN, Annie MARSAUD-CHAMBON et Angélique BARRET, accompagnés de Lydia BATY en qualité d'expert. Excusée : Aline SAKONDA.